

n° 2 du 9 mars 2011
Publié le 10 mars 2011

SYNDICAT MIXTE DE GESTION

CONSERVATOIRE

A

RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SOMMAIRE

Comité syndical du 9 mars 2011

acte	référence	Intitule
Délibération	01(9/03/11)	Approbation du Budget primitif 2011
Délibération	02(9/03/11)	Programmation artistique du Conservatoire à Rayonnement Départemental

**SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT
DEPARTEMENTAL « Olivier MESSIAEN »**

17 rue de l'Ancienne Mairie
04000 DIGNE LES BAINS

COMITE SYNDICAL

Le mercredi 9 mars 2011 à 9 heures dûment convoqué par lettre individuelle en date du 17 février 2011, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental s'est assemblé en session ordinaire sous la présidence du Président, au siège du Syndicat Mixte, dont les portes étaient ouvertes au public.

Etaient présents :

Monsieur Félix MOROSO, Président du Syndicat Mixte
Monsieur Pierre SUZOR, représentant la Communauté de Communes des Trois Vallées
Monsieur Robert LAURENTI, représentant la Communauté de Communes Durance Luberon Verdon
Monsieur Pascal ANTIQ, représentant la Communauté de Communes Durance Luberon Verdon
Monsieur René MASSETTE , Conseiller Général
Monsieur Pierre-Yves VADOT, Conseiller Général

Assistaient également à la séance :

Monsieur Eric DOUCET Directeur général du CRD
Madame Christine JOLY, Directrice administrative du CRD
Monsieur Benoît PAILLARD, Directeur pédagogique et artistique du CRD
Madame Violette RENAUX, Payeuse départementale
Monsieur François MONIN, Directeur général adjoint du Conseil général

Etaient absents excusés :

Madame Sylviane CHAUMONT, Conseillère générale
Madame Nadine VOLLAIRE, représentant la Communauté de Communes des Trois Vallées

Délibération n° 01(9/03/2011)

Objet : Budget Primitif 2011

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux Syndicats Mixtes,

Vu les statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental « Olivier Messiaen »,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 des Syndicats Mixtes,

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 9 mars 2011 concernant le budget primitif 2011 du Conservatoire à Rayonnement Départemental,

Entendu le rapport du Président présentant le budget primitif pour l'exercice 2011,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **de voter** le budget primitif 2011 par chapitre pour la section de fonctionnement et la section d'investissement,
- **d'accepter** la reprise par anticipation de l'excédent de fonctionnement de 585 485,83 euros,
- **d'accepter** la reprise par anticipation de l'excédent d'investissement de 60 100,37 euros,
- **d'adopter** le budget primitif de l'exercice 2011 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

2 819 505,29 euros pour la section de fonctionnement
86 403,50 euros pour la section d'investissement

Fait et délibéré à Digne les Bains, le 9 mars 2011.

Le Président du Syndicat Mixte de Gestion,

Félix MOROSO.

Délibération n° 02(9/03/2011)

Objet : Programmation artistique

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux Syndicats Mixtes,

Vu les statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental « Olivier Messiaen »,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 des Syndicats Mixtes,

Vu la délibération n° 05 (16/02/2011) du 16 février 2011 relative à la programmation artistique du Conservatoire à Rayonnement Départemental,

Entendu le rapport du Président présentant les modifications de la programmation artistique du Conservatoire à Rayonnement Départemental votée par le Comité syndical du 16 février 2011 ; ces modifications concernent la suppression des imputations budgétaires et l'insertion d'un concert de jazz prévu le 28 mai 2011 ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **d'approuver** les modifications de la programmation artistique selon le tableau récapitulatif ci-joint dont les montants sont estimatifs compte tenu que l'ensemble des devis des prestations ne sont pas encore définitivement parvenus au Conservatoire ;

- **d'autoriser** le Président du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental à signer toutes les pièces afférentes à cette programmation.

Fait et délibéré à Digne les Bains, le 9 mars 2011.

Le Président du Syndicat Mixte de Gestion,

Félix MOROSO.

Prestation	Lieu et date	Nature des dépenses	Coût estimatif
Stage de chant pour les élèves	Manosque – 18/12/2010	Rémunération Maryianna PAVLOVA	450
Animations en milieu scolaire		Rémunération des intervenants	3 000
« Pour un petit bout de roseau » Interventions écoles, MJC et médiathèque	Manosque et Digne Janvier, mars, avril, juin	Rémunération G. Alhambra Défraiements Défraiements 4 enseignants du CRD	480
Concert OPUS	Manosque 22 janvier 2011	Intervention d'OPUS Frais d'entretien Eglise Saint-Saveur SACEM	4 000 100
Master classe et concert LAZAREVITCH	Manosque - Carzou 12-13 février 2011	Rémunération S. Lazarevitch (stage, concert) Rémunération J. Allouche, J. Dufour (concert) Défraiements Droits SACEM	900 1 000 200 100
Master classe de danse classique	Théâtre de Sainte-Tulle 19-20-21 février 2011	Rémunération Compagnie Grenade Rémunération Laurence Commandeur Défraiements	2 186,26 390,00 195,60
Week-end musical Master classe Concert Jean le Bleu	« Jean le Bleu » à Manosque 4 et 6 mars 2011	Rémunération Bruno RIGUTTO, pianiste Hébergement (2 nuitées) Rémunération deux guitaristes	1 200 1 000
Master classe	Digne les Bains 13 mars	Rémunération Tchakounté et Pura fé Hébergement pour 7 personnes (1 nuitée) Droits SACEM	948,50
Conférence autour du Japon	Fondation Carzou 19 mars	Rémunération des 2 intervenants Hébergement	1 500 500
Concert baroque « Les Tourments de l'âme »	Fondation Carzou Manosque 8 avril 2011	Rémunération des 4 intervenants	1 000
Stage sound painting	Digne les Bains 2 avril – 7 mai – 9-10 juin	Rémunération David CARION Forfait défraiements	2 500 200
Master classe blues	Digne René Char - mai	Rémunération des intervenants	1 000
Master classe danse contemporaine	28 et 29 mai	Rémunération des intervenants	1 000
Concert « Jazz dpt. Quintet »	28 mai – Digne les Bains	Rémunération des 4 intervenants	800
Projet Charpi	11 juin	Partenariat	3 000
Le Géant de l'Amazonie	Manosque Digne-les-Bains 10 – 18 juin	Rémunération intervenants sound painting Rémunération intervenants B. Verdier SACEM Eléments de décors	3 800 500 300
TOTAL			32 250,36

